



Date de génération de ce justificatif : 26/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KY CAPITAL – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 26 juin 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



KY CAPITAL Société civile au capital de 2 000 euros Siège social : 30, rue de la Tramontane, 22100 TADEN Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile Dénomination sociale : KY CAPITAL Siège social : 30, rue de la Tramontane, 22100 TADEN Objet social : La Société a pour objet en France et/ou à l'étranger : – L'acquisition et la gestion de valeurs mobilières ou parts sociales et de tous autres instruments ou produits financiers, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété, côtés ou non côtés en bourse, français ou étrangers ; – et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 2 000 € Gérance : Monsieur Brendan YVET et Madame Anita YVET demeurant ensemble 2 impasse du Clos de la Heche 35520 La Chapelle-des-Fougeretz Clause relative aux cessions de parts : agrément des associés à l'unanimité Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO. Pour avis. La Gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
